



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1213

Attribution de subventions de fonctionnement à 9 associations pour un montant global de 134 000 euros sur l'enveloppe Casino - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1213 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 9 ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 134 000 EUROS SUR L'ENVELOPPE CASINO - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de la délégation de service public qui la lie à la Ville de Lyon, le Grand Casino Pharaon soutient le développement de la politique culturelle de cette dernière.

Pour l'exercice 2021, le Grand Casino de Lyon met à la disposition de la Ville de Lyon, par convention, une somme de 300 000 € pour soutenir des structures culturelles. 166 000 € avaient été attribués sur les Conseils municipaux de mars et juillet derniers.

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- **Soutien à la création artistique et culturelle**
- **Inspiration et émancipation par des parcours d'éducation artistique et culturelle** et le développement des pratiques artistiques amateur
- **Echanges et coopérations à Lyon**, en France, en Europe et dans le monde.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important. Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

C'est ainsi que sur les Conseils municipaux de janvier à septembre, 175 structures et équipes artistiques tous domaines artistiques confondus, ont été subventionnées par la Ville de Lyon pour un montant total de 1 977 500 euros sur le Fonds d'intervention culturelle, le Fonds d'intervention des musiques actuelles et le Fonds Casino.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire

(actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

Je vous propose de soutenir neuf structures dont six qui organisent des festivals ou évènements en fin d'année ou sur le premier semestre 2022 ; et trois nouvelles structures qui répondent aux enjeux d'une part de soutien aux artistes et à leurs conditions de travail et d'autre part d'émancipation des publics.

CINEMA

REGARD SUD – 1-3 rue des pierres plantées Lyon 1^{er}

L'Association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

L'association dispose d'une galerie dans le 1er arrondissement, où elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle s'attache à faire le lien entre différentes cultures.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise le festival cinématographique *Fenêtres sur le cinéma du Sud* à l'Institut Lumière qui a lieu traditionnellement au mois d'avril. Ce festival fait découvrir au public des œuvres cinématographiques des pays du Maghreb et du Moyen-Orient.

La programmation, à travers des films de fiction, rend compte des situations géopolitiques et sociales dans ces pays. Elle offre aussi l'occasion de découvrir des œuvres rares, de production récente, inédites, peu diffusées dans les circuits habituels, avec des temps d'échanges et de rencontres entre le public lyonnais et les réalisatrices invités. Certaines œuvres sont proposées en avant-première ou ont été primées dans des festivals internationaux.

En 2020, l'édition n'avait pas pu se tenir. Cette année, l'édition avait été reportée et s'est déroulée les 9 et 10 juillet à l'Institut Lumière. Pour 2022, le festival reprendra sa période habituelle courant avril à l'Institut Lumière avec une programmation en cours de finalisation.

Le budget prévisionnel 2021 est de 126 200 € avec en principales recettes attendues :

| |
|---------------------------------------|
| Ville de Lyon : 18 000 € |
| Etat: 23 200 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes: 34 769 € |
| Métropole : 8 000 € |
| Recettes propres : 18 500 € |

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € pour Regard Sud pour l'édition du festival 2022

**Pour rappel, subvention 2021 votée au Conseil municipal du 8 juillet 2021
au titre du festival 2021 : 8 000 €**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 8 000 € attribués fin 2019
en anticipation pour le festival 2020

ZONE BIS – 2 rue d'Isly, Lyon 4^e

Créée en 2005, l'association Zone Bis a pour objet de faire connaître à un plus large public le cinéma alternatif et sa culture dérivée à travers la production et l'organisation de divers événements (soirées de projection, spectacles, festival, happenings culturels).

Depuis 2008, l'association organise le festival *Hallucinations Collectives*. Les films présentés ont en commun de proposer une vision différente du cinéma, de valoriser des cinéphilies méconnues et de refléter une certaine époque et/ou une certaine économie du cinéma.

A travers des rétrospectives et différentes thématiques au sein de la programmation, le festival cherche à faire (re)découvrir tout un pan de cinéma injustement oublié. Les films du festival sont des œuvres souvent laissées de côté faute d'un succès rapide ou parce qu'elles sont jugées inclassables, alternatives au sens où elles sortent des chemins balisés de la production traditionnelle.

L'édition 2020 qui devait se tenir en avril, en plein confinement, a pu être reportée et s'est finalement tenue du 1er au 7 septembre.

En 2021, la 14^e édition du festival *Hallucinations Collectives* initialement prévue du 30 mars au 5 avril, a été également reportée. Elle s'est tenue du 31 août au 6 septembre avec 3401 entrées payantes.

Elle est suivie de la première édition de *Mutoscope*, ainsi qu'à la tenue d'un salon de la micro-édition DIY or DIE, qui devrait se tenir en toute fin d'année au Périscope.

Pour 2022, le festival reprendra sa période habituelle de Pâques, du 12 au 18 avril (dates prévisionnelles), avec une programmation en cours d'élaboration.

Le budget prévisionnel 2021-2022 de l'association est de 50 690 € avec en principales recettes attendues :

| |
|-----------------------------------------|
| Ville de Lyon Fonctionnement : 18 000 € |
| Etat : 2 000 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 € |
| Mécénat : 4200 € |
| Recettes propres : 12 150 € |

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 12 000 € pour Zone Bis.
Pour rappel, subvention 2021 votée au Conseil municipal du 8 juillet 2021
pour la saison 2020-2021 : 12 000 €**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 - fonctionnement : 9 000 €

ECRANS MIXTES – 7 rue passet, Lyon 7^e

Cette association a pour objet de lutter contre les discriminations de genre et de sexualités. Ainsi, elle est particulièrement attentive à déconstruire les représentations stéréotypées ou négatives que subissent les personnes LGBTQI (Lesbienne, Gay, Bisexuelle, Trans, Queer et Intersexe) et les femmes.

L'association Ecrans Mixtes s'engage dans la promotion culturelle du cinéma queer par l'organisation annuelle d'un festival à Lyon et dans la Métropole de Lyon. Par le biais fédérateur du cinéma, elle encourage toute l'année la réflexion, les échanges et la découverte d'expressions artistiques marginalisées dans des espaces ouverts à tous les publics.

En 2021, la 11^{ème} édition, a dû être reportée, du fait du contexte sanitaire, du 23 juin au 1^{er} juillet.

En 2022, le festival reprendra lors de sa période initiale ; il est prévu du 2 au 10 mars. Une nouveauté pour cette 12^e édition : un prix Ecrans Mixtes sera créé avec pour la première fois des films en compétition. La présidente du jury sera Catherine Corsini qui aura une rétrospective qui lui sera consacrée. De même, à l'occasion du centenaire de la naissance de Pasolini, une rétrospective autour de Pasolini sera prévue. A noter que l'affiche du festival sera signée Edi Dubien.

Le budget prévisionnel global prévisionnel 2022 de l'association à 100 000 €, avec en principales recettes attendues :

| |
|----------------------------------------|
| Ville de Lyon Culture : 12 000 € |
| Ville de Lyon Egalité : 8 000 € |
| Etat : 20 000 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 € |
| Métropole : 20 000 € |
| Recettes propres : 19 700 € |

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € à Ecrans Mixtes au titre du festival 2022

Pour rappel, subvention 2021 votée au Conseil municipal du 27 mai 2021 au titre du festival 2021 : 6 000 €

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 8 000 €

Délégation Egalité

Fonds d'urgence culture : 6 000 €

LECTURE

ESPACE PANDORA – 7 place de la Paix, Vénissieux

Depuis 1985, l'Espace Pandora est une association spécialisée dans l'action culturelle autour du livre et de l'écrit, en donnant une place particulière à la poésie. Son objectif est de sensibiliser un large public à la littérature à travers l'échange, la rencontre, la

confrontation des différentes disciplines artistiques et l'organisation et la coordination de manifestations littéraires.

Le soutien financier de la Ville de Lyon à cette association concerne l'organisation d'une grande partie du volet lyonnais du *Printemps des poètes*. En effet, l'Association prend chaque année l'initiative de programmer, de promouvoir auprès des Lyonnais et de coordonner avec divers lieux la présentation publique de nombreux rendez-vous artistiques proposés à Lyon lors de la manifestation nationale. De plus, elle organise également à cette occasion, la remise du Prix de poésie de la Ville de Lyon, le prix Kowalski.

Depuis 2017, afin de donner un nouveau souffle à la manifestation, l'Espace Pandora, en accord avec tous ses partenaires, a créé *Magnifique Printemps* réunissant ainsi sous une bannière commune le *Printemps des Poètes* à Lyon et *la semaine de la Langue française et de la francophonie* en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela crée un grand temps fort de seize jours consacré à la langue et à la poésie.

La 5^{ème} édition de *Magnifique Printemps* a eu lieu du 13 au 28 mars 2021.

Pendant toute la durée de la manifestation des événements où la poésie est mêlée à d'autres disciplines artistiques : spectacles, lectures, rencontres avec des poètes, expositions, chansons, chambres d'échos, balades urbaines, performances seront présentées dans des lieux divers répartis dans les différents arrondissements de Lyon ainsi que des ateliers d'écriture et lecture dans des maisons de retraite de Lyon, à la maison d'arrêt, dans des hôpitaux et des MJC en renforçant les temps jeune public avec le Printemps des Enfants.... L'entrée est libre pour la plupart des rendez-vous. Le programme prévisionnel, susceptible de bouger avec l'évolution de la crise sanitaire, est renforcé par un dispositif numérique (enregistrements sonores, captations vidéos, poésie sur le web). La Bibliothèque Municipale de Lyon est un partenaire majeur pour soutenir l'évènement.

Par cette manifestation, l'Association Pandora contribue au rayonnement culturel de la Ville et favorise la démocratisation de la poésie et de la langue française.

La 6^{ème} édition de *Magnifique printemps* aura lieu du 12 au 28 mars 2022 sur le thème national de l'Ephémère. De nombreuses médiations sont en cours d'élaboration pour faire entendre la voix des auteurs et autrices, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. La programmation sera finalisée courant décembre.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Avec un budget prévisionnel global de l'association à 371 100 € le budget prévisionnel de l'évènement *Magnifique Printemps* est de 112 000 € pour les éditions 2021 et 2022 (grâce à la contribution de la Ville) avec une sollicitation aux financeurs suivants :

| |
|---------------------------------------|
| Ville de Lyon : 78 000 € |
| Etat : 4 000 € |
| Région Auvergne Rhône-Alpes : 5 000 € |
| CNL : 8000 € |
| Sofia : 10 000 € |
| Autres : 12 000 € |

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 38 000 € à Espace Pandora
au titre de l’édition 2022 de *Magnifique Printemps*.**

**Pour rappel, subvention 2021 votée au Conseil municipal du 25 mars 2021
au titre de l’édition 2021 : 40 000 €**

Pour information, subvention reçue au titre

de l’année 2020 : 38 000 €

ASSOCIATION VILLA GILLET – 25 rue Chazière, Lyon 4^e

La Villa Gillet est une maison européenne et internationale des écritures contemporaines. Elle travaille avec tout le spectre des écritures et des récits contemporains, qu’ils soient issus de la fiction, de la non-fiction, de la poésie, de la littérature jeunesse, des publications académiques, ou de toute autre forme d’écriture émergente.

Institution culturelle lyonnaise dédiée à la littérature et au débat d’idées, lieu de diffusion de la pensée, de dialogue et de réflexion sur le temps présent, elle invite depuis 1989 les écrivains, penseurs, chercheurs, artistes et acteurs de la vie publique à débattre des grandes questions de notre temps. Elle propose une approche vivante des savoirs par des festivals, rencontres, projets artistiques, formations et projets de médiation menés dans et hors ses murs.

Dans le cadre de la préparation d’un événement accueilli par la ville de Lyon, visant à rapprocher les citoyens de la chose publique, la subvention de la Villa Gillet est complétée de manière exceptionnelle afin de renforcer ses dispositifs de médiation auprès de publics cibles (scolaires et étudiants notamment).

La Villa Gillet mobilisera son équipe en amont, en aval et lors de l’événement pour faire connaître les invités de l’événement et leur pensée, auprès des publics cibles, dans une démarche d’éducation artistique et culturelle. Les dispositifs mis en œuvre permettant aux publics de devenir acteurs de leur savoir en s’engageant dans un travail de recherche et de compréhension des thématiques, afin de les rendre sujets pensants d’un monde complexe.

A travers une approche vivante des savoirs qu’elle développe, la Villa Gillet crée des liens entre les auteurs, les œuvres et les public, dans le cadre de tables rondes, de rencontres, de festivals, etc, programmés dans et hors ses murs

La convention d’application formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 1 168 250 € avec en principales recettes attendues :

| |
|----------------------------------------------|
| Ville de Lyon culture : 265 000 € |
| Ville de Lyon Education : 2 000 € |
| Ville de Lyon / Institut français : 15 000 € |
| Etat : 202 000 € |
| Région Auvergne Rhône-Alpes : 395 000 € |
| Métropole : 30 000 € |
| SOFIA : 35 000 € |
| Ressources propres : 47 620 € |

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention complémentaire de 15 000 € à l'association Villa Gillet.
Pour rappel, subvention 2021 votée au Conseil municipal du 25 mars 2021 : 250 000 €

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 221 000 €

ARTS VISUELS

LE GRAND LARGE, Association pour la jeune création en Auvergne-Rhône-Alpes
– 6 Espace Henry Vallée, Lyon 7^e

En 2021, pour ses 30 ans, l'Adera- Association des écoles supérieures d'art et design Auvergne Rhône-Alpes- est devenue Le Grand Large, Association pour la jeune création en Auvergne-Rhône-Alpes, et s'installe en mars 2021 dans le quartier de Gerland dans des locaux de près de 900 m².

Le Grand Large (ex. ADÉRA) joue un rôle déterminant dans le lancement de la carrière de jeunes artistes, elle regroupe les cinq écoles d'art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de faciliter la professionnalisation des diplômés. L'association vise à soutenir la scène régionale en accompagnant les artistes et designers dans les années qui suivent leurs diplômes.

Le Grand Large est une association qui travaille avec tous les acteurs de l'art contemporain, de la création et de la jeunesse.

Pour soutenir la jeune création, l'association Le Grand Large :

- met en place et gère sur le territoire régional des ateliers d'artistes et autres moyens de production,
- organise des expositions, des événements, des résidences, etc.
- diffuse, publie, communique et promeut par différents moyens la jeune création régionale,
- met en place des partenariats avec des structures nationales ou internationales,
- conçoit et organise des séminaires, des rencontres professionnelles, conférences, sessions de formation, etc. à destination des jeunes artistes et designers,
- travaille avec les acteurs locaux (écoles d'art, centres d'art, associations, ...) pour implanter son action sur le territoire régional.

La mise à disposition d'ateliers pour les jeunes artistes permet de développer un travail individuel tout en bénéficiant d'espaces partagés de production, d'exposition, de documentation et d'échanges.

Le Grand Large sollicite une subvention de la Ville pour permettre la prise en charge de la mise à disposition de deux espaces de travail au sein du Grand Large sur la saison 2021-2022 : l'un dédié à un artiste en exil, l'autre dédié à un artiste local sans condition de diplôme d'une école d'art. Ces deux ateliers permettront d'accueillir les artistes durant une année et de les accompagner dans leur professionnalisation de façon personnalisée (accompagnement administratif et juridique, accompagnement à la production, mise en lien avec réseau professionnel).

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 268 717 € avec en principales recettes attendues :

| |
|-----------------------------------------|
| Ville de Lyon : 20 000 € |
| Région Auvergne Rhône-Alpes : 134 758 € |
| Recettes propres : 40 560 € |
| Mécénat : 18 000 € |
| Cotisations : 15 000 € |

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € à Le Grand Large
 Pour information, pas de subvention demandée au titre de l'année 2020.

THEATRE

AU TAMBOUR ! – 95 rue Crillon, Lyon 6^e

Au Tambour est le premier lieu non-mixte dédié au bien-être des femmes victimes de précarité, d'isolement et de violences sur le territoire lyonnais. L'association est fondée par Anne Kahlhoven en 2019 et ouvre les portes de son premier local en juillet 2020, en cohabitation avec le Secours Populaire. Elle engage des partenariats et des soutiens financiers avec un large spectre de structures compétentes sur les problématiques d'accueil et de protection des femmes.

L'objectif est d'offrir aux femmes, qui se présentent librement, un lieu chaleureux et sécurisé, où elles peuvent prendre soin d'elles, de leur hygiène et de leur santé. Pensé et organisé comme un grand appartement, le Tambour permet de créer du lien social dans un climat de confiance. L'équipe, composée de deux salariées, deux stagiaires et de nombreuses bénévoles, porte haut les valeurs de bienveillance, de respect et de confidentialité.

Parmi ses nombreuses animations, l'association propose aux femmes accueillies des modules de pratiques artistiques. L'objectif est double : à la fois inviter l'art sous ses différentes formes au local, mais aussi organiser des sorties culturelles, dans les musées et les cinémas de Lyon. Dès 2020, le Tambour a accueilli l'exposition *Entre les murs* ainsi que des ateliers de pratique théâtrale. A travers des stages d'initiation au théâtre ou à la photographie, ou des ateliers d'art plastiques et d'écriture, l'équipe souhaite désormais développer les activités artistiques. L'accueil d'artistes en résidence au local est également prévu, en partenariat avec les Ateliers Médecis.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 171 000 € avec en principales recettes attendues :

| |
|---------------------------------------------------|
| Ville de Lyon (fonctionnement-Culture) : 15 000 € |
| Ville de Lyon (CCAS - Solidarités) : 30 000 € |
| Etat (AAP 2021 - Plan pauvreté) : 13 000 € |
| Métropole : 30 000 € |
| Mécénat : 53 000 € |
| Fondations solidaires : 30 000 € |

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € pour l'association
Au tambour !**

Pour information, subvention de fonctionnement versée par le CCAS – Solidarités au titre
de l'exercice 2021 : 5 000 €

Pour mémoire, pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

OUVRIRE L'HORIZON - Auvergne-Rhône-Alpes – 83 rue Parmentier, Lyon 7^e

Ouvrir l'Horizon - Auvergne-Rhône-Alpes est un programme de création de paniers artistiques sur le modèle de la distribution alimentaire en circuit court de type AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne). L'initiative est née en 2020 dans les Pays de la Loire comme une réplique solidaire du secteur culturel face à la crise. Le modèle a fait écho auprès de professionnel.les de la culture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, durant l'occupation des théâtres en mars 2021.

L'association propose des formes artistiques courtes, légères (2 à 3 artistes), mobiles, gratuites et pluridisciplinaires. Son crédo se veut rassembleur : « jouer partout pour toutes et tous, sans rien s'interdire ni ignorer ; aucun lieu, aucun environnement, aucune jauge ». L'offre peut ainsi se déployer facilement sur un large territoire -urbain et rural- et aller à la rencontre de lieux et de publics extrêmement variés (crèches, EHPAD, parkings, jardins, structures d'accueil, etc.).

L'objectif majeur de l'équipe d'Ouvrir l'Horizon se tourne vers l'emploi et la juste rémunération des artistes et technicien.nes mobilisé.es sur les différents projets/paniers artistiques.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 325 500 € avec en principales recettes attendues :

| | |
|--------------------------------------------|-----------|
| Ville de Lyon (fonctionnement-Culture) : | 20 000 € |
| DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : | 100 000 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : | 80 000 € |
| Métropole de Lyon : | 80 000 € |
| Communauté de communes du Royans-Vercors : | 10 000 € |
| Ressources propres : | 33 000 € |

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € pour l'association
Ouvrir l'Horizon Auvergne-Rhône-Alpes**

Pour mémoire, pas de subvention demandée au titre de l'année 2020

MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

Ensemble Céladon – 60 cours Lafayette, Lyon 3^e

Depuis sa formation en 1999, l'ensemble Céladon crée des programmes de concert à l'identité forte et originale et explore le répertoire de la musique ancienne. Mené par le contre-ténor Paulin Bündgen, Céladon propose des œuvres entre musique médiévale, Renaissance et baroque.

L'ensemble est régulièrement invité de festivals et de saisons musicales où il est reconnu pour la qualité de son interprétation et ses rapports humains avec le public.

Depuis 2015, Céladon s'intéresse aussi à la création contemporaine avec les programmes *No time in eternity*, ou encore *IEΠOΣ | HIEROS*.

En résidence au centre scolaire Saint Louis-Saint Bruno depuis 2015, l'ensemble organise la saison de concerts *Les Rendez-vous de Musique Ancienne*.

Une résidence de création a été engagée entre l'ensemble Céladon et l'association les Grands Concerts à la Chapelle de la Trinité. Grâce à ce partenariat l'ensemble bénéficie d'une plus grande visibilité et s'ancre un peu plus dans le paysage musical lyonnais mais également national et international. La création du premier oratorio *L'Offerta del cuore umano* de Giovanni Legrenzi s'est déroulée par une résidence de six jours en octobre 2021 pour donner lieu à un concert dans le cadre de la saison des Grands Concerts en décembre 2021.

Le second oratorio fera l'objet d'une nouvelle résidence à l'automne 2022 *L'Uomo in bivio* de Giovanni Antonio Giannettini avec un concert donné en ce même lieu.

L'ensemble Céladon souhaite réaliser, à la fin de chaque création, un enregistrement au sein de la Chapelle avec le label Ricercar-Outhere. La production des *Oratorios Retrouvés* sera également l'occasion de médiations culturelles afin de créer des liens entre le Centre Scolaire Saint Louis-Saint Bruno (où l'ensemble Céladon est actuellement en résidence d'artiste) et la Cité Scolaire Ampère.

La convention mixte formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 135 215 € avec en principales recettes attendues :

| |
|-----------------------------------------|
| Ville de Lyon Fonctionnement : 25 000 € |
| Etat : 25 000 € |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 € |
| Mécénat : 21 000 € |
| Recettes propres : 42 600 € |

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'ensemble Céladon pour la résidence à Chapelle de la Trinité pour la saison 2021-2022

Pour information, subventions reçues :

- au titre de l'année 2021, Conseil municipal du 8 juillet : 15 000 €
- au titre de l'année 2020 : 3 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2021, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 9 structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de COVID-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement. L'association pourra toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu Lesdites conventions,

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 6^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 134 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

| ASSOCIATION | | Montant |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------|
| Cinéma | Regard Sud (1 ^{er}) | 8 000 € |
| | Ecrans Mixtes (7 ^e) | 6 000 € |
| | Zone Bis (4 ^e) | 12 000 € |
| Lecture | Espace Pandora (Vénissieux) | 38 000 € |
| | Villa Gillet (4 ^e) | 15 000 € |
| Arts Visuels | Le Grand Large (7 ^e) | 20 000 € |
| Musique classique et contemporaine | Ensemble Céladon (3 ^e) | 10 000 € |
| Théâtre | Au tambour ! (6 ^e) | 5 000 € |
| | Ouvrir l'horizon – Auvergne-Rhône-Alpes (7 ^e) | 20 000 € |
| TOTAL | | 134 000 € |

- 2- La dépense en résultant, soit 134 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, nature 65748, fonction 30, ligne de crédit 47466,
- 3- Les conventions cadre, mixte et d'application entre la Ville de Lyon et les associations Regard Sud, Zone Bis, Espace Pandora, Villa Gillet, Ensemble Céladon sont approuvées,
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET